

10 X bre 1836.

HANVEL



Monsieur

J'ai l'honneur de répondre, aussi catégoriquement qu'il me sera possible, à votre circulaire, no 17.

1. Il n'existe actuellement, hors de l'église paroissiale de hanvel, aucun édifice consacré à la ste vierge, depuis l'érection en succursale de N. S. de Muniengol et de notre d. de bonne nouvelle de l'hôpital-confront.
2. La ste vierge est aujourd'hui la patronne de la chapelle et de l'autel dît du Proaire, qui sont enclavés dans l'enceinte de l'église paroissiale.
3. Je ne connais aucune ancienne inscription. — Les titres que j'ai entre les mains parlent de quatre fondations faites pour l'établissement de la confrérie du Proaire. La première fondation fut faite par les seigneur et d'une de 45 livres: elle monte à la somme de trente livres et porte la date du 13 avril 1687.

— le lendemain, 15 avril, des cultivateurs
de la paroisse dont les noms figurent dans l'ac-
te, firent deux autres fondations pour le
même objet. La 1^{re} était de 7 livres
10 den., et la seconde de 2 livres 10 den.

— enfin, le 7 Mars 1694, d'autres cultivateurs
firent une autre fondation de 3 livres, toujours pour
l'établissement de la confrérie du Rosaire. — il est
inutile d'ajouter que toutes ces fondations sont,
depuis la grande révolution de 93, perdues pour
l'église de haucourt.

4. L'autel du Rosaire est assez bien. Son rétable était
celui du maître autel, lorsque ce dernier était adossé
au pignon de l'église (1734); et les quatre colonnes
torses qui le décoraient étaient un ciseau très intelligent
et fort exercé.

5. La Ste Vierge y est honorée sous le vocable de N. D.
du Rosaire et sa fête se célèbre le 1^{er} dim. du mois d'août.

6. il n'y a, dans la paroisse actuelle de haucourt, aucun lieu
renommé de pèlerinage.

7. On reçoit en offrande quelques écheveaux de fil de
lin et de chanvre. — voici l'usage suivi à haucourt
et dans quelques autres paroisses du diocèse, pour
obtenir ces offrandes en nature. Dès que la longueur
de nuit permet les veillées dans nos campagnes, le
fabriqueur quêteur du Rosaire a soin de préparer dans
la sacristie une quenouille qu'il court coquettement de

lin ou de chanvre. lorsqu'il paraît dans la
compagnie des autres fabrique pour faire la
quête accoutumée, on le voit tenant son plat
de la main droite et la gauche armée de la que-
nouille. ainsi affublé, et tout en gardant son
rang parmi les fabrique queteurs, il touche
légerement et en passant, du bout de la quenouille les
frénagères qui doivent, le dimanche suivant, lui apporter
chacun un échveau de fil. — je dois ajouter que cette
quenouille ne fait dans nos églises qu'une fort courte appa-
rition; car nos fils ne nous produisent ici qu'une somme
annuelle de 20 ou 30 fr. — je ne sache par que l'on
s'occupe de faveur spéciale.

8. Les processions du Rosaire se font dans l'intérieur de
notre cimetière. — on y porte une statue de la Ste Vierge
et notre bannière. — Les filles qui portent l'image de
la Ste vierge ont le cottane national — aucun reposoir
n'est dressé sur le passage de la procession.

9. La piété des fidèles ne se manifeste à l'extérieur par
aucun usage particulier.

10. On n'attribue dans la paroisse aucun fait miraculeux à
la Ste vierge et je ne connais ni ancienne tradition, ni
légende poétique ni récits populaires qui la concernent.

11. Aucun ordre religieux n'a existé sur le territoire de
Hauver et je n'y connais d'autres confréries que celles du
Rosaire et du scapulaire; encore les registres de cette
dernière confrérie ne comptent-ils qu'un très petit nombre
de personnes inscrites. — la confrérie du Rosaire est la

pratique de dévotion suivie avec le plus de ferveur; cependant, généralement parlant, elle cède le pas à la dévotion pour les morts.

12. L'institution de la confrérie du Rosaire remonte très certainement à l'année 1643 comme nous l'avons vu plus haut, en relatant ses fondations; mais je n'ai rien trouvé dans ses papiers de l'église qui puisse m'autoriser à lui assigner une date antérieure. — le motif de Marie n'est pas étayé. j'ai cru que cet exercice produirait, dans nos campagnes, plus d'inconvénient que d'avantages réels pour la religion.

13. Nous n'avons pas d'ex voto à hauréc. — le tableau du Rosaire rappelle l'assomption. — notre bannière porte d'un côté l'image de St Pierre, patron de la paroisse, et de l'autre celle de Marie montant au ciel. — nos statues représentent, l'une la Ste Vierge à crasaretti, et l'autre la Ste Vierge Juyant en Egypte, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux et assise sur un âne que conduit le bienheureux St Joseph. cette dernière statue s'appelle M. Dame de bon voyage. une cour et cher paroissien font souvent brûler devant elle des chandelles de suif pour demander à Dieu par l'intercession de Marie un bon voyage pour leurs pauvres agonisants. — on y fait aussi des neuvaines pour solliciter la même faveur. — l'image de la Ste Vierge n'est exposée que dans nos églises et sur deux ou trois calvaires.

14. je ne connais ni prières inédites, ni chants manuscrits composés en l'honneur de la Ste Vierge.

15. nous n'avons non plus aucune fontaine qui soit l'objet d'une pratique de dévotion ou de superstition.

J'ai l'honneur, Monsieur, d'être, de votre Grandeur, le très humble et très dévoué serviteur,
P. Kloch, Recteur de hauréc.